

L'aide au logement en ligne (non étudiant)

7



caf.fr

Les fiches-formation

Vous avez fait une simulation d'aide au logement sur caf.fr. A présent, il ne vous reste qu'à effectuer votre demande d'aide au logement en ligne !

Avant de commencer, préparez les éléments suivants : votre contrat de location, un Rib, le nom et l'adresse de votre bailleur, le montant du loyer sans les charges si le logement n'est pas meublé, le montant de vos ressources des deux années précédentes, votre numéro de dossier si vous êtes déjà allocataire...

- 1) Dans la rubrique « Services en ligne », cliquez sur « Faire une demande de Prestation ».
- 2) Précisez si vous êtes ou non allocataire, puis choisissez la prestation que vous souhaitez demander.



- 3) Répondez précisément aux questions posées et cliquez sur « Continuer ».
- 4) Une adresse mél est indispensable pour réaliser votre demande : renseignez une adresse mail valide sur laquelle la Caf pourra vous joindre.

Adresse mél

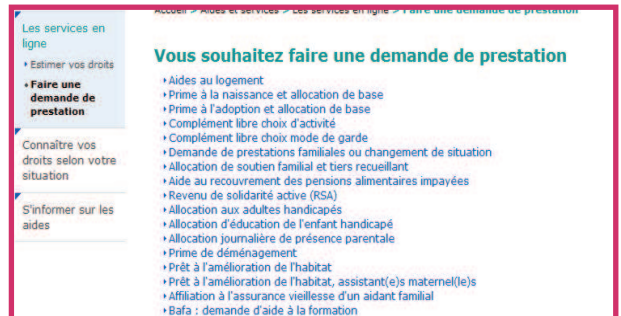
* Adresse mél :

* Confirmer votre adresse mél :

La Caf peut utiliser ces informations pour vous contacter.

Quitter

Continuer



Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Accéder à une demande en ligne > Demander l'aide au logement

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Demande d'aide au logement

* Pour ce logement : Vous payez un loyer
 Vous remboursez un prêt immobilier

* Date d'entrée dans ce logement : Format JJ/MM/AAAA

* Vous vivez en couple : Oui Non
(y compris sans être marié(e) ou pacsé(e))

* Vous êtes étudiant : Oui Non

Quitter Continuer

6) Situation familiale, professionnelle, ressources..., répondez précisément aux questions posées et cliquez à chaque fois sur «Continuer».

Etat civil de la personne « responsable du dossier » pour les prestations familiales

* Civilité : Mme M.

* Nom de famille :
(de naissance)

Nom d'usage :
(du conjoint, ex-conjoint, père et/ou mère)

* Prénom :

* Liste des prénoms :

7) Si vous n'êtes pas allocataire, vous avez la possibilité de «sauvegarder» votre demande et de la reprendre ensuite.

* Date de naissance :
Format JJ/MM/AAAA

* Lieu de naissance :

* Nationalité :

N° de Sécurité sociale :

En cliquant sur «Continuer plus tard» puis en renseignant la réponse à une question personnelle, vous recevrez par mail un numéro de sauvegarde.

Vous n'êtes pas allocataire

Aide au logement :

- ▶ [Nouvelle demande](#)
- ▶ [Reprendre une demande en cours](#)


Pour poursuivre, cliquer sur «Reprendre une demande en cours» puis saisissez votre numéro de sauvegarde.

8) Une fois votre demande terminée, un récapitulatif vous permet :

Si l'étude de votre dossier confirme que vous avez droit à l'allocation logement, le premier versement de la prestation sera effectué vers le 5 [mois] [année].

Demande d'aide au logement

Votre déclaration est bien enregistrée.
Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous
Votre déclaration sera traitée dès réception des pièces justificatives demandées.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous
 Déclaration 19022015

Retrouvez votre déclaration sur l'espace mon compte ou dans mes démarches en ligne. Vous pouvez également l'enregistrer ou l'imprimer.

Les pièces justificatives attendues.
Vous devez encore envoyer à votre Caf la ou les pièces justificatives suivantes :

Pour le dossier

- Pièces justificatives de logement

Transmettre les pièces mentionnées ci-dessous :

- Un exemplaire signé de votre demande d'aide au logement et
- Attestation de loyer remplie par votre bailleur

ou

- Un exemplaire signé de votre demande d'aide au logement et
- Attestation de loyer remplie par votre bailleur et
- La demande de versement direct si elle a été complétée par votre bailleur

Ces pièces sont indispensables à l'étude de votre dossier. Vous pouvez les adresser à votre Caf par courrier.

- d'enregistrer et/ou d'imprimer votre demande
- de prendre connaissance des Pièces Justificatives attendues
- de connaître la date de premier versement, si votre dossier ouvre droit à une aide

Un mail d'information vous est ensuite adressé pour confirmer votre demande et vous expliquer comment la suivre sur www.caf.fr